

Six copies-lettres concernant les glacières du Pont

C'était dans les années septante. L'école des Charbonnières était encore en pleine activité. Elle procédait deux fois l'an à la récolte du papier dans les maisons, ce qui permettait de le vendre au poids à un chiffonnier de service et par cela de récolter quelques sous pour les courses d'école.

Si les élèves étaient les champions pour aller dès après l'école rebouiller dans la cave où l'on avait entassé le papier, le régent ne manquait pas d'aller à son tour y jeter un coup d'œil. Et c'est ainsi qu'il tomba sur les six copies-lettres en question. Il n'était pas difficile de connaître la provenance de ceux-ci : Mme B.G., considérant qu'ils n'étaient plus d'époque et surtout plus d'utilité, les avait sciemment éliminés de cette manière. Sachant plus tard qu'ils avaient été retrouvés, elle en avait même manifesté de la réprobation !

Bref, les six fameux volumes avaient été miraculeusement retrouvés – y en avait-il d'autres que notre régent n'avait pas retrouvés, telle est cette question à laquelle on ne pourra jamais répondre -. L'instituteur, de bonnes intentions, sachant que l'intéressé s'intéressait de près à l'activité de ces anciennes glacières, les lui fit passer. Ils seront le pivot de la plupart de ses études sur le sujet. Et si un jour un livre devait paraître sur cette entreprise hors du commun, ils en auront été le fil conducteur, plus que cela, la base même.

Six copies-lettres. Des merveilles historiques en quelque sorte qui devaient toutefois rester longtemps en possession du soussigné avant de gagner en don en 2017 les ACV¹, où ils figurent sous PP 389/640-645, 1882-1927.

Ces registres concernent les années suivantes :

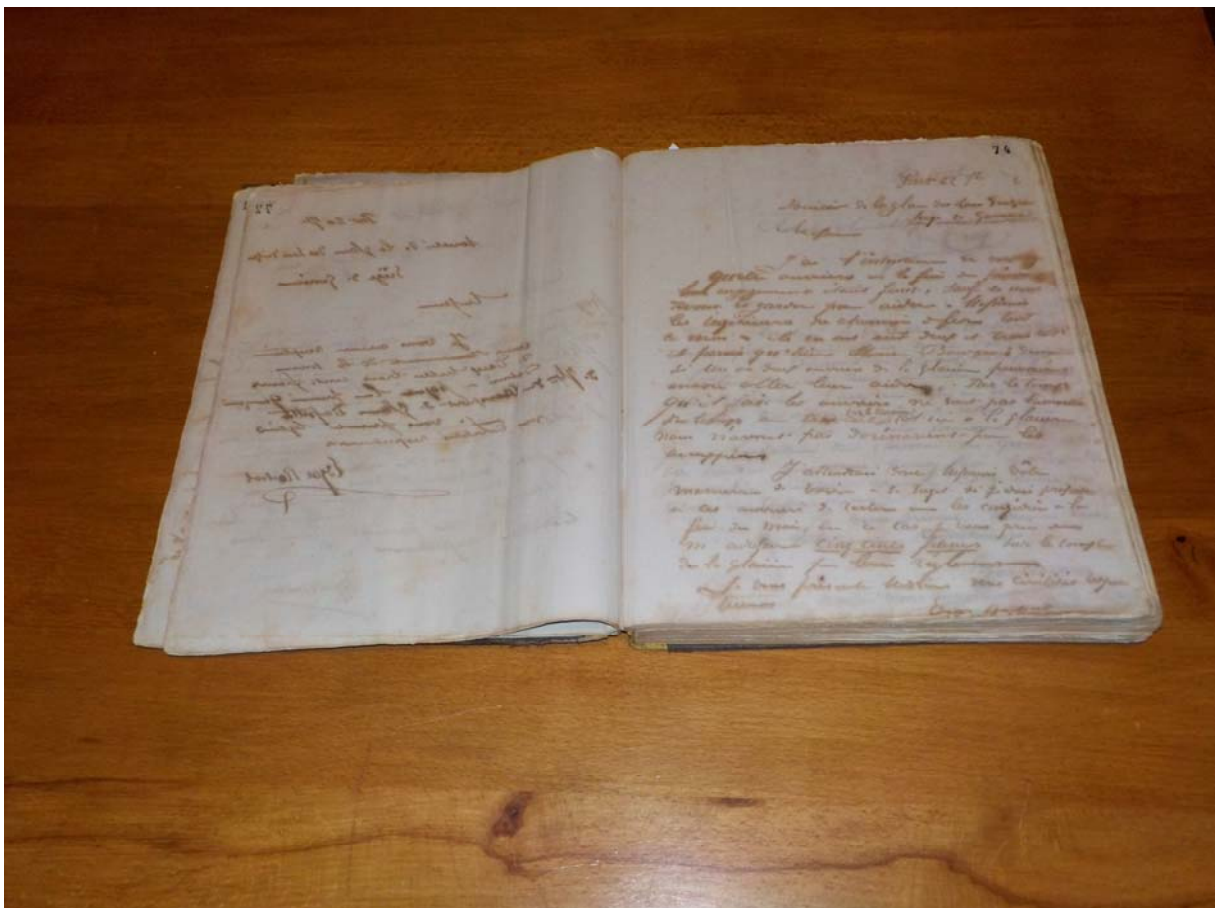
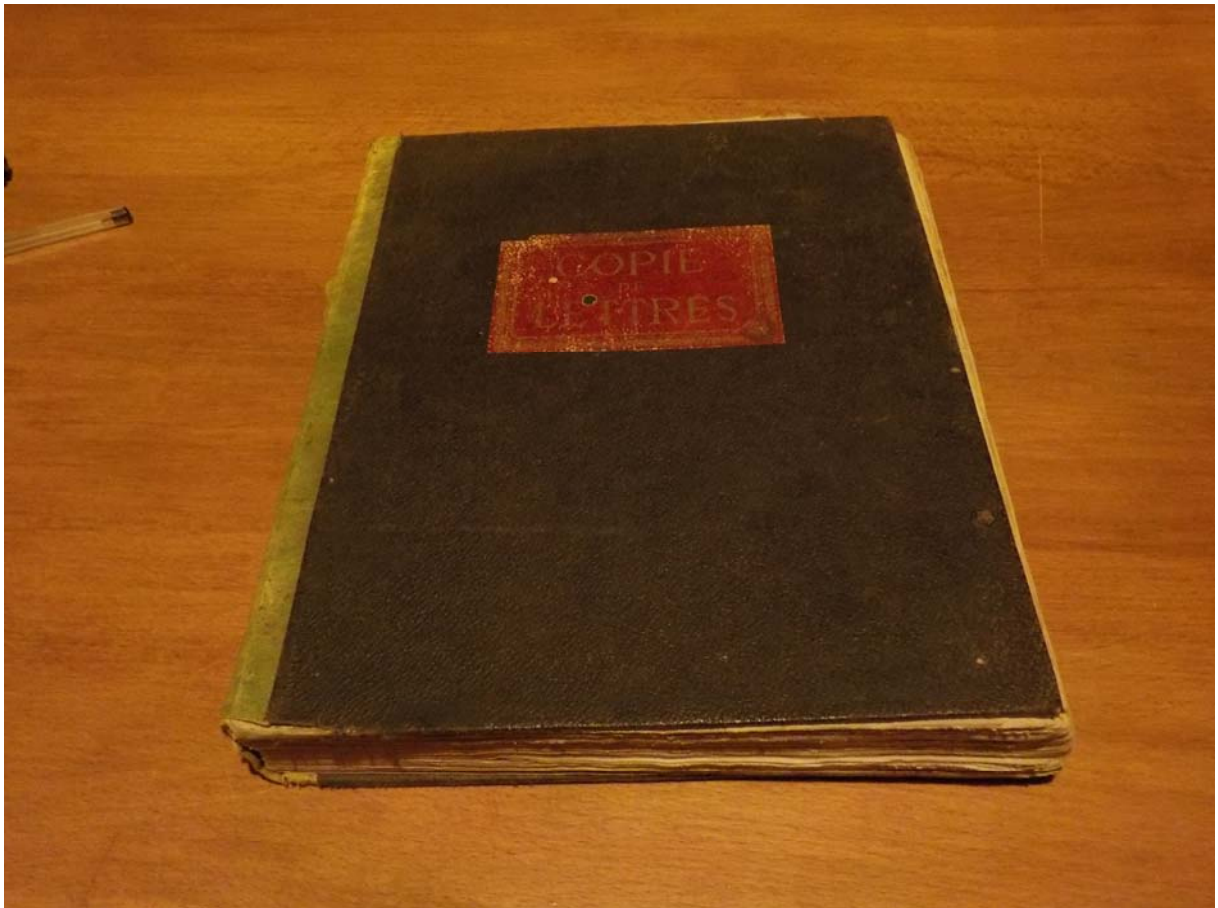
- 1) 1882-1884
- 2) 1884-1885
- 3) 1887-1888
- 4) 1905-1909
- 5) 1909-1914
- 6) 1923-1927

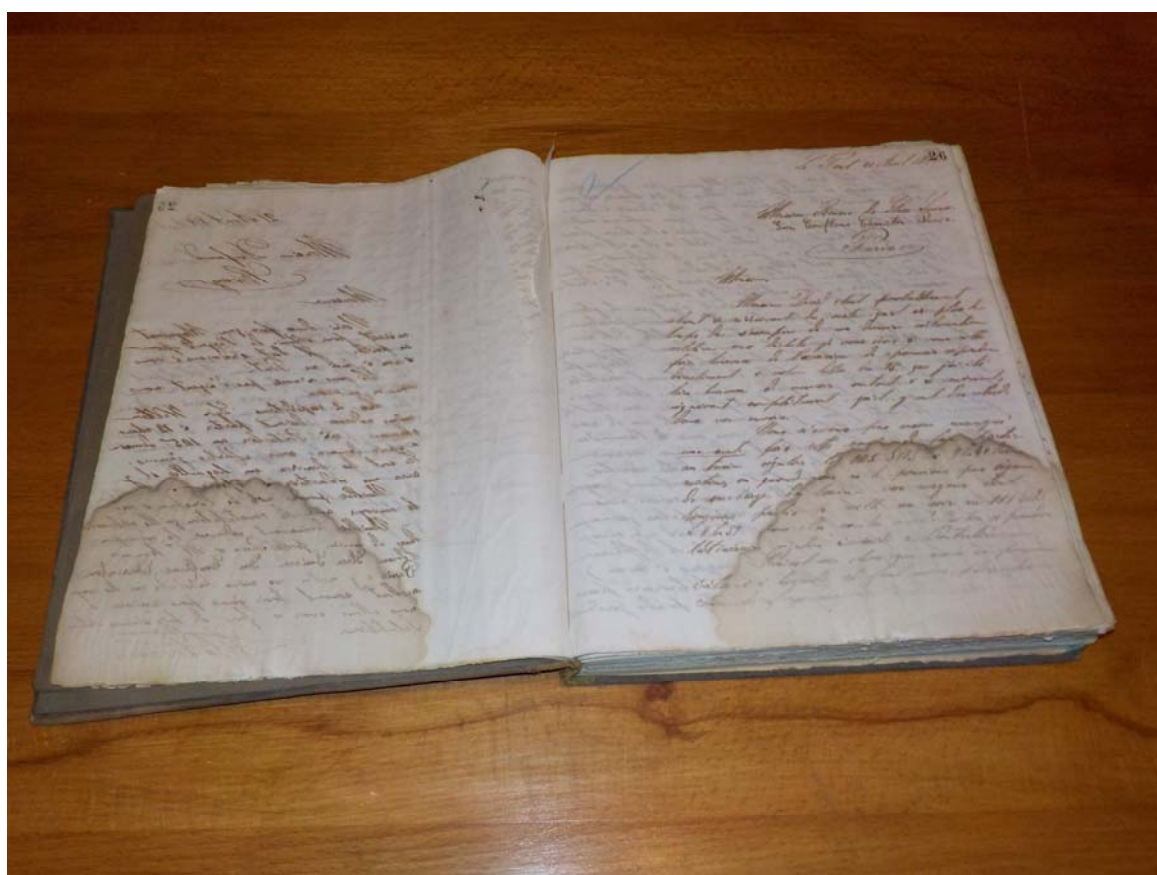
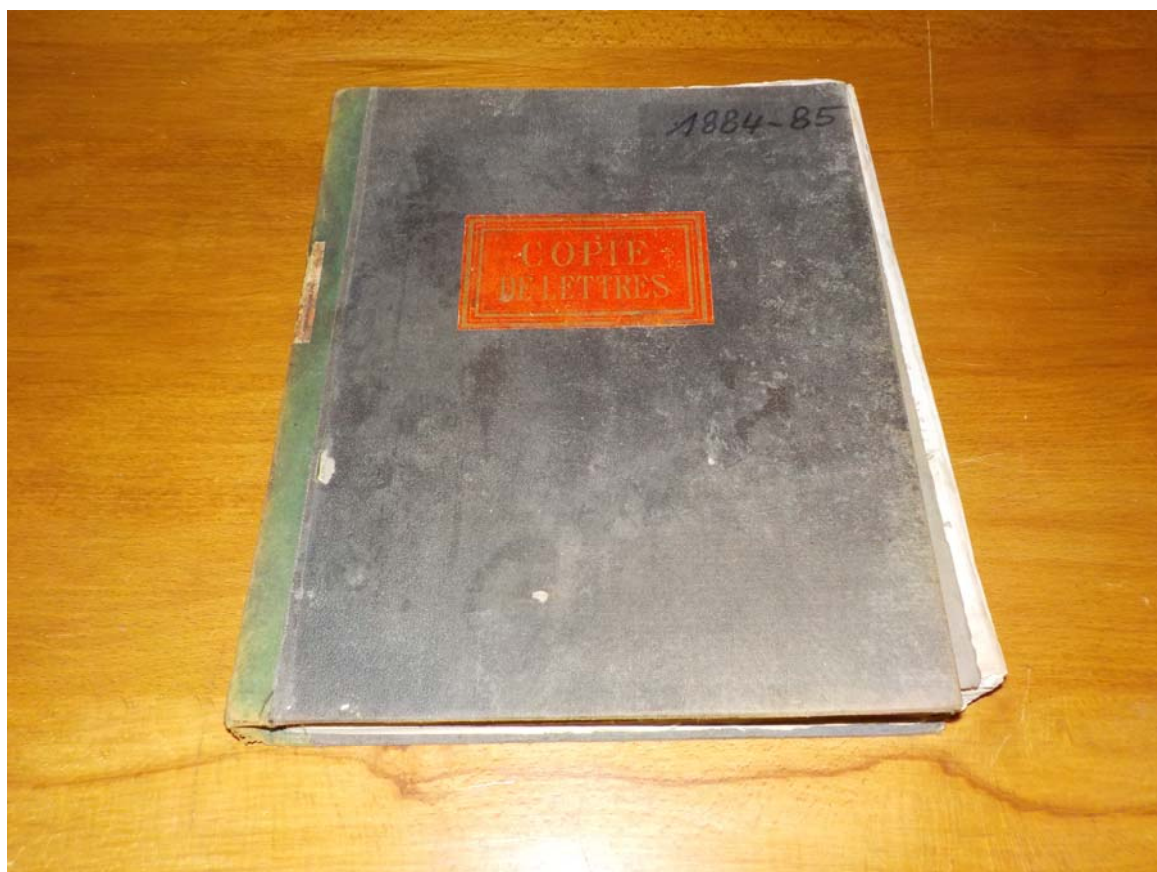
Ces copies-lettres, papier pelure d'oignon, furent non seulement utile pour établir l'histoire des glacières, bien que les trous n'aient pas permis d'aller dans le détail en toutes époques, mais ils pourraient rendre d'incalculables services à tous ceux que la météorologie intéresse, puisque les conditions atmosphériques sont souvent décrites jour après jour, surtout lors des périodes de récoltes.

Les traces de rouille, les taches brunes, montrent que ces registres, avant qu'ils n'aient certainement gagné la maison de Mme G., entreposés précédemment aux glacières du Pont, l'étaient dans des conditions médiocres, en des locaux de beaucoup trop humides.

En tout, qu'ils aient franchi les diverses épreuves auxquelles on les avait condamnés, tient du miracle !

¹ En remerciements de ce don ainsi que des 851 autres articles, me voir fermer mon propre dépôt !





EXPLOITATION DE LA GLACE SUR LE LAC BRENET

Jules-Henri Rochat, Un moment à ma fenêtre,
Le Pèlerin, 1995 - texte de 1881 -

Quelle est cette multitude de gens que l'on voit sur le lac ? Ce sont des ouvriers qui exploitent la glace. Allons donc voir comment ils s'y prennent. Arrivés sur les lieux, nous voyons ici des ouvriers qui scient la glace avec de longues scies; à l'une des extrémités de cette scie est adapté un poids qui se met dans l'eau et qui aide à l'ouvrier à repousser sa scie en bas; à l'autre extrémité est un manche en bois placé perpendiculairement à la scie avec lequel on tient la scie pour la mettre en mouvement. Là c'est d'autres ouvriers qui, avec des perches ferrées, rompent la glace en blocs. Ici encore il en est d'autres qui la sortent de l'eau avec des échelles qui ont deux crochets à l'une de leurs extrémités. Là ce sont encore d'autres qui chargent sur des traîneaux de la glace que des mulets mènent pour emmagasiner dans un vaste bâtiment qui est à peu de distance, sur lequel je vais donner quelques simples détails.

Il est construit tout en bois, le toit ainsi que les côtés sont formés de deux parois entre lesquelles est de la sciure afin que la chaleur du soleil ne traverse pas. Du côté du Levant est un pont et une entrée où sont des ouvriers qui déchargent les traîneaux à mesure qu'ils arrivent. Du côté du couchant sont deux entrées, un escalier tournant qui nous conduit au haut du bâtiment où se trouve un grand carré, un couloir dans lequel par le moyen de poulies, on montera la glace avec de grandes caisses afin de remplir complètement le bâtiment.

Page des ouvriers & la Glacière Juillet 1882

		F	G	heures	F	G	Total	Pay
Christ Beuther	son moi	140		27	50	13	50	
Paul Heymans	son moi moins 4 jours	104		21	50	10	50	
Prochil	son moi	110		27	50	13	50	
Georg Charpentier	son moi	125		19	50	9	50	
Albert "	son moi	130		9	50	4	50	
Andréthet	son moi	120		27	50	13	50	
H. Guignard	son moi moins 4 jours	96		14	50	7		
Auguste Rochet	son moi moins 4 jours	86	80	22	50	11		
F. Reichthal	son moi	150		2	50	1		
M. Rochet	son moi	120		24	50	12		
Cherly	son moi	70		18	50	5	50	
Jean Weber	6 heures - 35	21	35					
	f	1273	15	203	heures	101	50	

Page des Ouvriers & la Glacière Octobre 1882

Glacière				Chemin de fer			
Christ Beuther	son gaz	5 Octob	140				
H. Guignard	son gaz	"	120				
Paul Heymans	son gaz	f 120		Employé tout le temps Ch. de fer		120	
Albert Charpentier	son gaz	"	130				
Georg "	son gaz	"	125				
H. Rochet	son gaz	f 110		Employé au Chemin de fer		110	
F. Reichthal	son gaz	f 80	150	Employé au Chemin de fer		80	
Scherly	son gaz	80					
Auguste Rochet	son gaz	80	100				
Louis Rochet	9 fournies a 3.50 et 15 "			Employé au Chemin de fer		91.50	
Louis Constant	9 fournies a 4 "			Employé au Chemin de fer		91.50	
	3.50 et 4.50 a 4 "			Employé au Chemin de fer		17.50	
Viktor Hain	5 fournies a 3.50			Employé au Chemin de fer		38.20	
Jules Haugui	8 fournies a 4.50						
	Glacière	f	765	Chemin de fer	f	548.70	
				Glacière	f	765	
				Total du moi Octobre	f	1313	
				Pont le 1 Novembre 1882			
				Eugène Rochet			

Octobre Comptes de la Glacière du Pont 1882

Recettes

Dépenses

1882	F ²	C ²	1882		
Octobre 9 Rem de M. l'Inspecteur	104	68	Octobre 1 Solde redit à la caisse du Pont	943	80
10 Rem du Siège de Genève	2500		Pape de Depette à la quinque		
Rem pour une traversa de bois	2	50	de fl. voiture de 2 fl. 1331		
17 Rem du Siège de Genève	1500		Pape à M. Louis Jacquet Ditet		
" Rem du Siège de Genève	300		M. J. for. Vallon de plusieurs		
Palais de trois journées au			factures pour	204	85
M. R. Rochat en mai de fl.	12		Carrières Poste	5	
L. 31 11 Novembre 1882 Egar Rochat			21 Pape la première quinque		
			Octobre voiture de 2 fl. 1403		
			Note voiture extra	53	60
			Pape une note Bieler &		
			Ruttimann pour la caisse		
			pour Baïche fournies	23	50
			Pape des ouvriers de la		
			Glacière du Chemin de fer		
			au 31 fl. 1882	1313	70
			Dépenses de fl. 11		
Octobre 31 Solde redit à la caisse du Pont	871	07	7 Octobre	17	80
			Total pour	529	55
	5290	25			

1884 Pape des Ouvriers de la Glacière, octobre 1884

Frans Neutler	Son mois moins 4 journées	112	80	plus 3 heures supplémentaires	
Paul Neymond	Son mois —	110		à 10.4	1,20
Georges Marchand	Son mois	150		trois heures supplémentaires	1,20
Arnaud	Son mois moins 4 journées	112	80		
Chert	Son mois	100		trois heures suppl.	1,20
Albert	Son mois	130			
And Chavron	Son mois moins 4 journées	123	70		
Rochat	4 journées à fl. 80	16	80	trois heures suppl.	1,20
au salaire	Son mois	110		trois heures suppl.	1,20
Wanthoff	48 heures à 35 ±	16	80	trois heures suppl.	1,20
	Total pour	982	90		7,20
L. 3 Novembre 84					
Egar Rochat					

17 Février 1883.

Monsieur le Chef de gare
à Gray (H^t Saône)

Monsieur,

Déjà l'année dernière vous avez pu voir quelques uns de nos wagons de glace se dirigeant sur Châlons sur Reims & autres localités.

Comme fait suite de nombreuses demandes nous prévoyons un grand accroissement de notre clientèle dans des stations desservies par les chemins de fer de l'Est, nous avons recours à votre obligeance pour nous faire savoir;

1° si le Tarif spécial P. V. n° 17 dont nous jouissons sur les chemins de fer de la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée est également appliqué sur les chemins de fer de l'Est;

2° si dans ce cas le nombre de Kilomètres parcourus sur les deux réseaux peut être additionné & ne former qu'une seule somme Kilométrique ou si notre clientèle est forcée de compter séparément les distances franchies sur les deux réseaux;

3°) s'il ne vous est pas possible de nous accorder & de nous désigner un itinéraire fixe, partant de Pontarlier par un autre train que le 126.

Durant tout l'été dernier nous avons croché assez régulièrement tous les jours au moins 3 wagons au 126 dans la direction de Paris & notre vente prenant une grande extension cette année, il serait préférable nous semble-t-il d'éviter un certain encombrement, peu agréable soit pour la Compagnie du chemin de fer, soit pour nos chargements sur voitures au Pont.

4°) si vous ne pouvez Monsieur nous tracer un itinéraire fixe veuillez nous faire savoir à qui nous pourrions nous adresser pour l'obtenir afin que les réexpéditions successives ne souffrent aucun retard. Vu la nature de notre marchandise, nous nous permettons Monsieur de vous faire remarquer que la rapidité du Transit est une question primordiale pour notre réussite & par conséquent pour le Trafic, qui en résulte sur les lignes que fréquentent nos wagons de glace.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de notre parfaite ^{considération}.

Chs. Kramer

Inspecteur.

Le Port 16 Nivôse 83.

Monsieur A. Dupont

Monsieur Lemaire
Cher Monsieur, à Catigny

Monsieur, j'ai vos deux lettres de hier et
d'hier. J'ai reçu votre lettre. J'ai écrit à Paul et à
à. Les deux et aux frères Baume. Je vous envoie
par la poste quelques planches destinées aux parois, en par-
tir de ~~3~~ ⁵ mètres (actuellement reçus il n'y en a que
de 3 et de 4 mètres, beaucoup d'étrécies, et il y en
qui sont parallèles et d'autres qui ne le sont pas.
Il y en a aussi dans chaque chargement que je vous
oblige de refuser, comme étant défectueuses. (parce
qu'ils). Les poteaux de la ferme et transportés à
12 sont arrivés en place et installés. Les bases sont
posées sur le chantier, grâce à deux hommes qui nous
avons envoyés en Normandie et une fois M. Baume
y a été en personne. Les bases posées, il est
cassé en la plaçant dans le trou. Du reste 7 fermes sont
debout et peut-être qu'il en aura-t-il 8 ce soir.
Impossible au l'insubordination de chantier de construction
d'empêcher de la glace entre l'ancienne et la nouvelle glacière.
Planches fautes, tuiles, ferrailles et autres matériaux etc. etc.
tout cela nous en rend l'entrée impossible dans la nouvelle
glacière. Nous avons rajouté 2 ou 3 charpentiers et en mettrons
encore 3 ou 4 s'il le faut. Ce qui nous manque le plus
et qui est venu de Catigny c'est le patron,
Monsieur Lemaire et le voisin.

Impossible d'arriver à Catigny
à cause de l'insubordination
des hommes nos voisins et voisins.

Monsieur Lemaire

P. Pont 27 Mars 1883

210

Pays des ouvriers d. le glacier Mars 1883.

1883. -		Mars		1883. -
		F	C	Nous avons. Payer en outre
Christ	Son moi	140		Magnemat. Grof fr. Location 45
Nicolet	Son moi	150		Dein d. Treni achete. Grof 85
Reymond Paul	Son moi	120		Bois dur traverser etc
Albert	Son moi	130		achete. Grof environ 500
Heiser	Son moi	130		Simond. l'Alboz. Bois 30
Heintz	Son moi	80		Mouquin faitem une note bois 14
Hotchill	22 jourmes 3.70	81 40		Solde bois et Sciure
Le Rocher	21 jourmes 3.35	70 35		Moise Rochat environ 40
Planchant	20 jourmes 3.35	67		
Lagnon	17 jourmes 3.35	56 95		
Frise	176 heures 35	61 60		Cheval achete 65
Hri Rippa	8 heures 40	3 20		M Daffin
Paul Gury	8 heures 40	3 20		
August Louden	8 heures 40	3 20		
Badon	8 heures 40	3 20		
Lucien Southey	8 h 40	3 20		
Mess Rochat	8 h 40	3 20		
	Total fr	1106 50		
L. Pont 27 Mars 1883				
Expédie's Genève le jour Edgar Rochat				
avec le livre d. l'ouvrage				

Convention
du 3 Mai 1884

Entre Les Soussignés
Julien Magnenat Aubergiste à Croy et
Edgar Rochat pour la Société d. la glacière au
Port. Dont le Siège est à Genève, il a été
convenu ce qui suit. —

Julien Magnenat s'engage de fournir
à partir de ce jour trois Mai au 1^{er} Octobre 1884
(Dix huit Cent quatre vingt quatre) toute la Paille nécessaire
à l'emballage d. la Glace à Croy, Paille de
froment, belle, propre, longue pour le prix de
Six francs les Cent Kilos, remise dans le local
loué à cet effet par la Société la glacière.
Cette Paille sera reconnue et reçue par M. Dufour
Chef d. fare à Croy, ou par toute autre personne désignée
par le ou les représentants de la glacière. Le payement s'effe-
tuera par M. le chef d. fare, de suite après la réception
d. cinq chaps de Paille.

Edgar Rochat
Directeur de la glacière

Note de l'estourne à faire sur la paie des 22
Février 1885 en faveur de la nouvelle glacière (Berney)

Janvier 15. titracement	223 heures Homme à 35 ^{cts}	78.05
du 15 au 22	840 " " 35 ^{cts}	294.00
" "	670 " chevaux à 80 ^{cts}	536.00
Travail des charpentiers pour égarer & scier les chevrons		
Samuel Monquin	90 heures à 40 ^{cts}	36.00
César Rochat	27 " à 36 ^{cts}	9.72
Alain "	27 " à 38 "	10.26
Marc Monquin	104 " à 42 "	43.68
Paul "	94 " à 40 "	37.60
Auguste Rochat	27 " à 38 "	10.26
Philippe Rochat	101 " à 38 "	38.38
J. Hof	20 " à 38 "	7.60
Colas More	17 " à 38 "	6.46
Alot Louis	17 " à 36 "	6.12
En la barre de carreaux une estourne au carreau moyen pour.		
à 5 cent. "	19.50 ft. seinge	57.90
" "	30 ft. "	3.00
" "	Janvier planches	41.00
" "	Emile Rochat menuisier.	5.00
" "	à 2 fr. Bouvet menuisier.	10.50
La outre autre gorge à 1 fr. 18 litres avec olive à 2 fr.		36.00
80 grises à 2 fr. 36 bouteilles à 2 fr. 36 bouteilles à 1 fr. 36 grises à 50 cts.		206.00
pour l'huile & une bouteille fr. 5 pour autre travail 5 fr.		10.00
Total.		1483.30
M. Monquin 24 Fev. 85.		

Inventaire

Dressé au 1^{er} Mai 1885.

Inventaire des objets de l'École sur feuille séparée.	Fr. 440.
80 glissiers presque tous ferrés. à 15 fr.	1200.
17 plantes de sapin	85.
24 bases en pierre	55.
8 échelles à glace fendues.	95.
bateau	25
petit tombereau	25
grand tombereau	60.
plateaux de foyard	400.
bois de chêne.	200.
60 plateaux de sapin.	60.
fourneau & marmite à huile.	50.
tristaux & branchets	100.
échelles	60
machine pour asperger les pignons	200.
50 cadres à Fr. 25	1250.
A reporter Fr.	4305.

Report. To 8745

Une planche noir.	5.
8 grandes arces à glace montées à 15 fr.	120.
2 petites à 5 fr.	10.
20 paire bottes de fu blanc.	200.
battreun barres à minies chières et.	30.
collection de palmiers.	50.
moule à glace.	45.
harnais collars couverture etc. pour cheval.	60.
caisse à avoine.	15.
50 pelles à fr. 2.50	125.
12 gaffes à 2 fr.	24.
12 pannes pivoles à 3 fr.	36.
12 furets à 5 fr.	60.
vabla's violons etc.	15.
4 haches à fr.	20.
3 erics	150.
3 petites gaffes au bureau	10.
2 fets à une douille graine et hutes.	100.
Un cheval	1000.
7 chars neufs à 500.	3500.
40 " à 350.	14000.
19 " à 250.	4750.
45 bâches à 10.	450.
3 plaques à marguer les bâches.	30.
2 bragues	20.

A reportes To 38 10

Reconnaisance des Chars L. 22 ans 1885

Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien		
1	6	28	32	52	
2	63	29	23	53	
3	80	30	54	54	
4	2	31	45	55	
5	83	32	52	56	
6	67	33	56	57	
7	53	34	44	58	
8	78	35	59	59	
9	55	36	11		
10	41	37	68		
11	43	38	47		
12	67	39	40		
13	10	40	61		
14	51	41	38		
15	72	42	81		
16	77	43	82		
17	30	44	12		
18	81	45	74		
19	34	46	75		
20	73	47	21		
21	4	48	7		
22	79	49	70		
23	60	50	1		
24	46	51	66		
25	65				
26	62				
	69				

Chaque fois que nous mettrons un caisson sur un char vide avoir soins de marquer sur la caisse les nos qui se suivent de 51 - à 59 - etc

32
Font le 28 X^{bre} 1887.

Monsieur B. De Coulte
Directeur des Glaces de Joux
Centric

Monsieur

Je vous adresse par ce courrier un apperçu de l'argent qui me sera nécessaire pour finir ma paye le 31 Décembre courant une partie de ces chiffres ne sont pas parfaitement exacts mais subiront fort peu de variation tant d'un côté que de l'autre.

État de paye Des courriers employés aux Glaciers Du 16 Décembre au 31 éventuellement frs. 1160

Chargement de 5 wagons à la tâche. 45

Merrin pour les pilotes & bois pour les glissoirs 80.

Facture de M^r E. Rochat négociant 80

Cognac chez Edgar quand nous aurons monté l'altitude.

4 litres éventuellement 6

Voitures des plots des Glaciers à Hâtaye et vice

versa pour les faire venir / éventuellement / 20

Ma note de déboursés 40

Mon traitement 50

Impression 50

Total frs: 1531

Mon compte de caisse & balance actuellement vous voudrez bien faire votre possible pour que je reçoive cela au plus vite.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur les salutations respectueuses
De votre dévoué E. Rochat. (Nogent)

*Tableau comparatif des prix de transport pour la
Glace pour expéditions partielles*

	<u>Tarifs généraux</u>		<u>Tarifs spécial 1888 applicable</u>	
	<u>GV</u>	<u>PV</u>		
	<u>Francs</u>	<u>Cents</u>	<u>Francs</u>	<u>Cents</u>
Versois	4	45	2	14
Coppet	4	21	2	07
Nyon	4	01	1	46
Rolle	3	59	1	79
Ataman	3	43	1	74
Yverges	3	11	1	59
Vevey	3	73	1	84
Fribourg	4	81	2	29
Yverdon	4	45	2	14
Savanne	4	03	1	97
Yverat	4	69	2	26
Yverdon	3	09	1	58
Grandson	3	21	1	63
Chavornay	3	71	1	42
Yverat	4	35	4	10
Bienne	5	37	2	51
Vallorbes			1	21

Mai 1888.

31 juillet

249
8.

Monsieur B. Le Coultre Directeur
de l'Exploitation de la Glace des Lacs de Joux
au canton

Monsieur

J'ai l'avantage de vous adresser la facture pour la
société anonyme des Glaceries de Paris s'élevant à fr. 3109.
La note des transports de glace des par M^{rs}
Finan & Meier s'élève à fr. 899 -
après réduction de 8f.50 pour le wagon qui j'ai expédié
pour cette brasserie au port de

au total fr. 4008,60

Il me faut pour mes paiements de frais courants.
à gare du Port pour les transports Finan fr. 1566.50
2 wagons paillés environ 600.-
Pour chargement de 102 wagons à fr. 1020.-
Emballages des dets à 1f. 102.-
Traitements & frais de voyage 356.-
Facture Paul Rochet pour huiles 135.50
" Imprimerie Vincent Lausanne. 91.72
" Bouvenet pour litière & huiles 138.60
" Roux & Girardet pour couvertures 24f.35
au veilleur de nuit & quelques heures de
Charpentier & manoeuvres. 150.-
Total fr. 4407,70

Relevé des expéditions de glaces faites pour
 l'exploitation de la Glace des Vases de glace au Port
 à la Société anonyme des Glacières de Paris
 Du 1 Mai au 30 Novembre 1888.

Du 1	Mai	au 31. expédia	518 tonnes
" 1	juin	30 juin "	840 "
" 1	juillet	31 juillet "	640 "
" 1	août	31 août "	700 "
" 1	septembre	30 septembre "	440 "
" 1	octobre	31 octobre "	160 "
" 1	novembre	30 novembre "	160 "

au total 3458 tonnes

Faire copie conforme l'atteste

Emile Rochat Mougin



Construction des glacières à la fin de 1879 ou au début de 1880.



Récolte de 1881 ou 1882.